

Date de réception

Date d'examen et initiales

Le présent formulaire de demande de permis doit être rempli au complet avant d'être transmis au Service d'hygiène du milieu, sans quoi la délivrance du permis d'installation d'un système d'élimination des eaux usées pourrait être retardée.

**Nom du demandeur<sup>1</sup> :** \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse et code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

**Nom du propriétaire** (s'il diffère du demandeur) \_\_\_\_\_

Adresse et code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

**Nom de l'installateur :** \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse et code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

**Description officielle :** Lot n° : \_\_\_\_\_ Plan n° : \_\_\_\_\_ Lotissement : \_\_\_\_\_

Adresse municipale (si elle est connue) : \_\_\_\_\_

**Lieu desservi**

Habitation; nombre de chambres à coucher \_\_\_\_\_  Camp de chantier; capacité \_\_\_\_\_

Entreprise; précisez \_\_\_\_\_

Autre; précisez \_\_\_\_\_

**Débit quotidien approximatif d'eaux usées** \_\_\_\_\_

**Remarque :** Pour estimer le débit quotidien d'eaux usées, voir l'annexe A « **Débit quotidien approximatif d'eaux usées** » du manuel *Normes de conception des systèmes d'élimination des eaux usées*.

**Source d'eau potable**  Puits  Citerne  intérieure **ou**  enfouie  
 Eau de surface  Autre; précisez (ex. ruisseau) \_\_\_\_\_

**Catégorie de système (cochez toutes les options qui s'appliquent)**

Nouveau. Existe-il d'autres systèmes d'élimination des eaux usées sur le terrain?  
 Non  Oui; numéro(s) de permis : \_\_\_\_\_

Remplacement : remplir le formulaire *Avis d'abandon d'un système d'élimination des eaux usées et de remise en état du site* une fois les travaux terminés

Fosse septique  Système d'absorption par le sol  Réservoir d'eaux usées

Autre; précisez \_\_\_\_\_

**Si un réservoir d'eaux usées est installé, expliquez pourquoi :**

La capacité d'absorption du terrain est insuffisante pour permettre la mise en place d'un système d'absorption par le sol.

L'emplacement du champ d'absorption empêche de satisfaire aux dispositions du règlement.

Autre; précisez \_\_\_\_\_

**Date prévue de l'installation du système d'élimination des eaux usées :** \_\_\_\_\_

## Analyse des sols et essais de percolation

Effectuer au moins une analyse des sols et un essai de percolation conformes aux lignes directrices énoncées dans les *Normes de conception des systèmes d'élimination des eaux usées : Guide de conception et d'entretien* et noter les résultats ci-dessous. Si le système doit recevoir un débit quotidien d'eaux usées de 2 850 L (625 gal. imp.) ou plus, c.-à-d. s'il dessert une habitation de 5 chambres à coucher ou plus, il faudra réaliser au moins deux analyses des sols et deux essais de percolation.

### Analyse des sols : fouille n° 1

Profondeur	Description du sol
0,0 m (0 pi 0 po)	
0,5 m (1 pi 7 po)	
1,0 m (3 pi 3 po)	
1,5 m (5 pi 0 po)	
2,0 m (6 pi 6 po)	
2,5 m (8 pi 3 po)	
3,0 m (9 pi 9 po)	
3,5 m (11 pi 5 po)	

### Analyse des sols : fouille n° 2

Profondeur	Description du sol
0,0 m (0 pi 0 po)	
0,5 m (1 pi 7 po)	
1,0 m (3 pi 3 po)	
1,5 m (5 pi 0 po)	
2,0 m (6 pi 6 po)	
2,5 m (8 pi 3 po)	
3,0 m (9 pi 9 po)	
3,5 m (11 pi 5 po)	

Le système d'absorption par le sol doit être installé sur au moins 1,2 m (4 pi) de sol récepteur (c.-à-d. perméable). Le fond du système d'absorption par le sol (c.-à-d. la limite inférieure de la couche de gravier drainant ou le bas des chambres d'infiltration) doit se trouver à au moins 1,2 m (4 pi) du niveau élevé saisonnier de la nappe phréatique ou d'une couche de sol imperméable ou du roc.

Lors des analyses de sol, a-t-on trouvé une limite des hautes eaux saisonnières de la nappe phréatique, une couche de sol imperméable (ex. argile bleue) ou le roc?  Oui  Non

Si oui, qu'avez-vous trouvé et à quelle profondeur? \_\_\_\_\_

### Essai de percolation : trou d'essai n° 1

**Nota** : Pour être certain que le sol a atteint un degré de saturation suffisant, vous devez effectuer des mesures jusqu'à ce que vous obteniez trois temps de percolation consécutifs qui ne varient pas de plus de 10 %; inscrivez ces temps dans le tableau.

Heure/temps début	Heure/temps fin	Baisse du niveau d'eau	Temps de percolation Minutes pour 25 mm (1 po)
1.		25 mm (1 po)	/ 25 mm (1 po)
2.		25 mm (1 po)	/ 25 mm (1 po)
3.		25 mm (1 po)	/ 25 mm (1 po)

### Essai de percolation : trou d'essai n° 2

Heure/temps début	Heure/temps fin	Baisse du niveau d'eau	Temps de percolation Minutes pour 25 mm (1 po)
1.		25 mm (1 po)	/ 25 mm (1 po)
2.		25 mm (1 po)	/ 25 mm (1 po)
3.		25 mm (1 po)	/ 25 mm (1 po)

Temps de percolation moyen : \_\_\_\_\_ minutes pour 25 mm (1 po)

À quelle profondeur l'essai de percolation a-t-il été réalisé? Trou d'essai n°1 : \_\_\_\_\_; Trou d'essai n°2 : \_\_\_\_\_

**Remarque** : Les essais de percolation doivent être effectués à la profondeur à laquelle le système sera installé.

Les analyses de sols et les essais de percolation ont été exécutés par :

Nom (en lettres détachées) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

AAAA/MM/JJ

## Fosse septique ou réservoir d'eaux usées

Homologué CAN/CSA-B66

Oui  Non (Si non, une homologation équivalente doit être attestée par un ingénieur qualifié.)

Fabricant : \_\_\_\_\_ Fournisseur : \_\_\_\_\_

Matériau constitutif  Fibre de verre  Autre; préciser \_\_\_\_\_

Volume total (nominal) \_\_\_\_\_ Volume effectif (à l'exclusion du compartiment du siphon ou de la pompe) \_\_\_\_\_

Si la configuration du système prévoit deux fosses septiques ou plus, décrivez-la :

---

---

Mode d'évacuation de l'effluent de la fosse septique :  Écoulement continu\*  Siphon  Pompe

Si un système de pompage est installé, indiquer la marque et le modèle de la pompe :

---

\* Les fosses septiques à écoulement continu (*trickle tanks*) ne sont autorisées que dans des cas spéciaux.  
On recommande fortement l'installation de réservoirs munis d'un filtre à effluents.

Les systèmes de pompage et les réservoirs d'eaux usées doivent être munis d'un avertisseur de niveau élevé et d'un dispositif automatique d'arrêt d'eau (obligatoires) installés par un entrepreneur-électricien ou un électricien qualifié. Après l'installation, l'électricien doit remplir le formulaire *Conformité des composantes électriques*.

**Système d'absorption par le sol** : les mesures sont données en (cocher une case) :  pieds  mètres

Profondeur d'enfouissement des tuyaux ou des chambres d'infiltration (à partir du niveau du sol naturel) : \_\_\_\_\_

Le système d'absorption par le sol sera constitué de (cocher une seule case) :

Lit d'absorption : longueur : \_\_\_\_\_ ; largeur : \_\_\_\_\_ ; superficie totale : \_\_\_\_\_

Tranchée(s) : nombre : \_\_\_\_\_ ; longueur : \_\_\_\_\_ ; largeur : \_\_\_\_\_

La configuration du système d'absorption par le sol sera constituée de (cocher une seule case) :

Tuyaux perforés et gravier drainant; profondeur de la couche de gravier drainant sous les tuyaux : \_\_\_\_\_

Chambres d'infiltration; fabricant et modèle du produit utilisé : \_\_\_\_\_

Si le système d'absorption par le sol est installé dans un sol ayant un temps de percolation de moins de cinq minutes :

Couche de sable filtrant de 0,6 mètre (2 pieds) – **NOTA** : Il faut soumettre un échantillon du sable filtrant utilisé.

Provenance du sable filtrant : \_\_\_\_\_

**Configuration du système complet** (Les mesures sont toutes en  pieds  mètres (cocher une seule case).)

Dimensions du lot \_\_\_\_\_ x \_\_\_\_\_ Hectares/Acres \_\_\_\_\_

Dessiner un schéma (ci-dessous ou sur une feuille séparée) sur lequel figureront l'emplacement des éléments ci-dessous (cocher les cases qui s'appliquent une fois le schéma dessiné) :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> les bâtiments auxquels le système d'élimination des eaux usées sera raccordé;   | <input type="checkbox"/> les tuyaux d'inspection et de nettoyage;  |
| <input type="checkbox"/> la conduite d'amenée des eaux usées des bâtiments au réservoir. <b>*Remarque</b> importante : Il ne doit y avoir aucun coude dans la conduite entre le bâtiment et le réservoir*; | <input type="checkbox"/> les limites de lots;  |
| <input type="checkbox"/> l'emplacement des fouilles et des trous d'essai utilisés pour les analyses des sols et les essais de percolation;   | <input type="checkbox"/> les puits;  |
| <input type="checkbox"/> la fosse septique;  | <input type="checkbox"/> les plans d'eau (rivières, ruisseaux, lacs, étangs), y compris les limites des hautes eaux; |
| <input type="checkbox"/> le système d'absorption par le sol (lit ou tranchées);  | <input type="checkbox"/> les routes et les chemins d'accès;  |
|  | <input type="checkbox"/> les systèmes d'élimination des eaux usées existants ou abandonnés;                          |
|  | <input type="checkbox"/> tout autre bâtiment ou ouvrage.   |

Les marges de recul doivent être indiquées, y compris celles entre le système d'élimination des eaux usées et :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> le(s) bâtiment(s);   | <input type="checkbox"/> les routes et les chemins d'accès; |
| <input type="checkbox"/> les limites de lots; | <input type="checkbox"/> les puits et les plans d'eau.      |



## Déclaration

Conformément aux dispositions du *Règlement sur les systèmes d'élimination des eaux usées (Loi sur la santé et la sécurité publiques)*, je demande par les présentes un permis d'installation (de réparation ou d'agrandissement) d'un système d'élimination des eaux usées.

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire de demande sont exacts et qu'ils sont conformes aux exigences du règlement.

Je comprends qu'un agent d'hygiène du milieu a le pouvoir de procéder à une inspection de la propriété où le système d'élimination des eaux usées sera installé afin de juger de la conformité du système à la *Loi* et aux règlements applicables.

J'aviserai un agent d'hygiène du milieu au moins 72 heures avant de rebrancher le système d'élimination des eaux usées.

---

Signature du demandeur, du propriétaire ou de l'installateur

Date AAAA/MM/JJ

---

Nom du demandeur, du propriétaire ou de l'installateur (en lettres détachées)

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité publiques* et de ses règlements d'application, et seront utilisés par le Service d'hygiène du milieu à des fins de recherche, de compilation de statistiques et d'application de la *Loi*. Tous les renseignements recueillis seront utilisés en conformité avec la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

**Faire parvenir ce formulaire au**

Service d'hygiène du milieu

2 Hospital Road, Whitehorse (Yukon) Y1A 3H8

Téléphone : 867-667-8391    Sans frais : 1-800-661-0408, poste 8391    Télécopieur : 867-667-8322

Courriel : [Environmental.Health@gov.yk.ca](mailto:Environmental.Health@gov.yk.ca)